

Objectifs : valoriser un capital sans souci de gestion.
 valoriser un capital soi-même
Niveau de risque : moyen
Durée minimum conseillée : 3 à 8 ans
Produit BRED Banque Populaire
Type de clientèle : patrimoniale

FCP EURO SIGNATURES PRIVEES 1

Fiche de synthèse

30 mars 2009

Nature : Les fonds communs de placement (FCP) et SICAV sont des portefeuilles de titres et contrats financiers gérés au quotidien, par une société de gestion spécialisée, pour le compte des épargnants qui y ont investi. La BRED Banque Populaire commercialise particulièrement les FCP et SICAV du Groupe Banque Populaire gérés par Natixis Epargne Financière Gestion et / ou Natixis Asset Management et/ou PROMEPAR Gestion (filiale BRED Banque Populaire).

FCP Euro Signatures Privées 1 (code ISIN : FR0010725861) :

Orientation de gestion	Catégorie	Cadre d'investissement
FCP Obligataire de capitalisation	Obligations et titres financiers de créances en euro.	Compte d'instrument financier

Objectif de gestion: dégager, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure au rendement de l'OAT Strip à échéance 25 Octobre 2012, en investissant principalement sur des titres obligataires émis par des sociétés privées ou des entités semi-publiques, dans le but de profiter des écarts de rendement entre ces émetteurs et les émetteurs publics.

Fonctionnement :

Versement : unique, sur le Compte d'Instruments Financiers.

Commercialisation : auprès de votre Cercle Patrimonial ou en présence d'un Conseiller Patrimonial.

Souscriptions/Rachats : les ordres sont reçus jusqu'au jeudi 11h00, heure de Paris, pour être exécutés sur la base de la valeur liquidative du vendredi ou du jour ouvré suivant. Frais de rachat anticipé acquis au fonds si rachat avant fin juin 2012.

Minimum de souscription initiale : 1 part (valeur initiale au 19 mars 2009 : 1.000 €)

Valorisation : la valeur liquidative de la part du FCP est calculée tous les vendredis.

Information : prospectus simplifié remis avant toute souscription : vous pouvez le demander, sans frais, à votre Cercle Patrimonial, ou le consulter sur www.bred.fr. Relevé à chaque opération. Pour suivre la valeur liquidative et les performances : www.bred.fr ou téléphone à BRED Direct Bourse.¹

Frais :

Commission de souscription : 1% jusqu'au 30 juin 2009 inclus, 3% ensuite.

Frais de gestion : 0,80% TTC, prélevés directement sur l'actif du fonds, déduit de la valeur liquidative.

Commission de rachat : 5% (acquis au FCP) avant le 30 Juin 2012, 0% au delà.

Droits de garde annuels : néant (produit Groupe Bred).

Profil de risque - Durée minimale conseillée - Frais :

Profil de risque ²	Durée minimale conseillée	Commission de souscription	Commission de rachat	Frais de gestion réels TTC en % l'an
IIII IIIII (moyen)	de 3 à 8 ans	1 % avant le 30/06/2009 inclus 3% après le 30/06/2009	5% acquis au fonds du 30/06/2009 au 30/06/2012 inclus Néant en dehors de cette période	0,80% de l'actif net

Fiscalité des personnes physiques (en vigueur à la date d'édition de la présente fiche) :

Plus-values : les ventes de titres et contrats financiers font tourner le compteur des cessions. La plus-value dégagée est nette d'impôt si toutes les cessions de titres et contrats financiers du foyer fiscal sont inférieures au seuil annuel de 25.730 € (cessions de 2009). Si ce seuil est dépassé, la plus-value globale est taxée, dès son premier euro, à 18 % au titre des plus-values + contributions sociales.

En cas de moins-values : si elles sont issues d'opérations imposables, c'est-à-dire si le seuil de cessions est dépassé, elles peuvent être :

- soit imputées sur des plus-values de même nature réalisées dans l'année.
- soit mises en réserve et imputées sur des plus-values imposables pendant les dix années suivantes (en faire la demande lors de la déclaration des revenus).

Avantages :

Inconvénients :

Une réponse au faible rendement des produits monétaires et à l'aversion au risque actions	Un capital non garanti : le FCP est soumis au risque de défaut des émetteurs, ce qui peut faire baisser la valeur liquidative.
Un couple rendement / risque historiquement élevé	Risque lié au défaut d'émetteurs
Maturités des obligations connues à l'avance	La valeur liquidative du FCP peut varier tant à la hausse qu'à la baisse selon l'évolution des marchés
Diversification du risque émetteur via un FCP	Si rachat avant Juin 2012 : pénalité de sortie de 5%.

Les performances du passé ne préjugent en rien des résultats futurs

¹ Métropole : 0892 892 211 – 0,34 € la minute ; outremer : 0892 682 211 – 0,31 € la minute

² Le profil de risque s'apprécie comme suit : faible <---- IIIII IIIII -----> élevé